

Dossier accidents Bilan 2016

Vêtements et articles analysés en 2016 au CTTN-IREN

L'année 2017 étant lancée, l'heure est au bilan de l'année écoulée. Quelques centaines d'articles ont été réceptionnés pour en analyser les défauts constatés.

La plus grande partie de ces analyses, environ 2 sur 3, concerne des articles vestimentaires : vestes, blousons, pantalons, robes, etc.

Les articles en cuir sont aussi toujours très présents. Le prix de l'article et le coût de leur entretien sont en partie les raisons des demandes d'analyse.

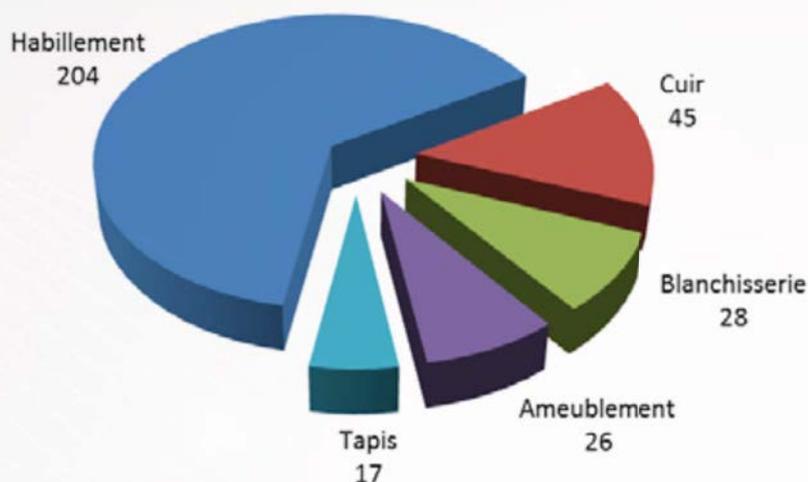
La particularité des cuirs est que, généralement, ils sont entretenus par des spécialistes de l'entretien des cuirs.

Les textiles traités en blanchisserie sont très divers, mais l'on note une forte proportion des vêtements de travail, qu'il s'agisse d'une blouse d'infirmière ou d'un bleu, d'une cotte.

Le rideau est le premier représentant des articles de la catégorie ameublement. Dans son cas, les dimensions après entretien constituent souvent l'origine du mécontentement.

Enfin, la dernière catégorie est celle des tapis, des articles parfois très volumineux et lourds, rendant l'entretien difficile, associé à une très faible fréquence.

Types d'Articles	Nombre d'articles	Proportion (%)
Habillement (vêtement textile)	204	63,8
Cuir	45	14,1
Blanchisserie Hospitalière et Industrielles	28	8,8
Ameublement et Linge de maison	26	8,1
Tapis	17	5,3
TOTAL	320	-



ORIGINE DES ENVOIS

Les professionnels de l'entretien sont les premiers à demander ce type d'analyses sur des articles textiles ou vêtements. En effet, lorsqu'un défaut est constaté après entretien, le propriétaire de l'article demande généralement à être remboursé, en considérant presque toujours, qu'il n'est pas lui-même en cause.

Quand on y ajoute les articles provenant des assurances souscrites par les professionnels de l'entretien, la proportion des articles en provenance de cette catégorie monte à environ trois articles sur quatre.

Pour le reste des articles, il s'agit d'analyses demandées par les consommateurs eux-mêmes, ou par l'intermédiaire de leurs assurances. Mais les consommateurs font souvent appel à nos services après un mécontentement lié à un entretien pratiqué par un professionnel.

En définitive, près de la majorité des défauts étudiés sont liés à l'entretien professionnel (nettoyage à sec ou nettoyage à l'eau). Mais attention : cela ne signifie que ces procédés sont la cause des défauts constatés, mais seulement que ce sont eux les plus «exposés» aux réclamations du consommateur.

Comme chaque année, la quasi-absence des marques et des fabricants textiles est relevée. On peut espérer que la raison en est que leurs propres services après-vente gèrent ce type de réclamations.

La responsabilité des uns et des autres concernant les défauts soumis à l'œil expert du CTTN, est présentée dans ce bilan.

Qui sollicitent le Centre ?	Nombre d'articles	Proportion %	Origines
Professionnels	216	67,5	Pressings, blanchisseurs, sous-traitants (cuir, tapis, ameublements).
Assurances	56	17,5	
Consommateurs	34	10,6	
Divers	9	2,8	Experts, tribunaux.
Fabricants	3	1,0	Fabricants et distributeurs de matériels et de produits d'entretien des textiles.
Filière textile	2	0,6	Industriels du textile, confectionneurs, ennoblisseurs, détaillants textiles.

RESPONSABILITÉ TECHNIQUE

Comme chaque année, nous n'avons que peu de surprises sur la responsabilité technique. Dans les analyses effectuées, la qualité de l'article est régulièrement mise en cause ou suspectée.

Ce constat est dommageable puisqu'il signifie que, pour certaines marques, la maîtrise de ce qui est mis sur le marché est insuffisante et conduit à une mauvaise publicité pour ces enseignes.

Cependant, on peut apporter une nuance à ce propos : le CTTN ne recoit qu'une faible part des articles appartenant aux collections, lesquelles peuvent représenter plusieurs milliers de pièces. Et si un problème de fabrication notoire se

manifeste, c'est bien le service après-vente ou le département qualité de l'enseigne qui en sera informé, par les remontées provenant de la clientèle.

La difficulté du laboratoire est de pouvoir établir de façon absolue, la responsabilité technique.

Dans de nombreux cas, nous connaissons la cause du défaut constaté, mais il est parfois difficile de l'associer à l'un des protagonistes (professionnel, usager, marque, etc.).

Pour limiter la part de responsabilité des professionnels, il est important de bien examiner les articles avant entretien, afin d'éviter d'être «accusé» d'un défaut déjà présent lors de la réception.

RESPONSABILITÉ TECHNIQUE (suite)

Par rapport aux années précédentes, même si le métier du pressing a évolué en France, avec l'augmentation de l'utilisation du nettoyage à l'eau, et le développement de solvants alternatifs, les éléments recueillis ne permettent pas de mettre en évidence un impact net de ces évolutions

sur les responsabilités techniques des professionnels, quels que soient les procédés utilisés, solvant alternatifs ou aquanettoyage.

Part des responsabilités		
Fabrication	26,5%	Industrie textile et cuir, confection, étiquetage erroné
Usagers	18,3%	Porter, utilisation, action de la lumière
Professionnels	15,0%	Pressings, blanchisserie, sous-traitant
Responsabilités partagées ou non réellement déterminées	40,2%	Cause connue mais responsable de l'accident non réellement attribuées 12,1% Usager et/ou Fabricant textile 10,8% Fabricant et/ou nettoyeur 3,3% Usager et/ou nettoyeur

ETIQUETAGE

Bilan des erreurs d'étiquetage :		
Etiquette	Présente	Erronée
Composition	73,8 %	2,5 %
Entretien	72,2%	23,4 %

En fonction des catégories d'articles, la présence des étiquettes de composition varie :

- Habillement textile 86 %
- Ameublement et linge de maison 18 %
- Tapis 18 %
- Cuir 76 %

Lorsque les étiquettes sont présentes, elles sont d'une grande aide pour les professionnels du nettoyage. Cela n'interdit pas d'avoir un esprit critique et d'éviter de réaliser un entretien dégradant pour l'article (comme ce pourrait être le cas, selon l'un des exemples les plus criants, un nettoyage à sec avec une enduction PVC).

Sur l'ensemble des étiquettes d'entretien erronées, plus de deux accidents sur trois sont la conséquence d'une qualité textile qui n'est pas à la hauteur de l'étiquetage.

Dans ce cas, le fabricant est directement mis en cause.

Un autre point important pour les fabricants et les professionnels correspond à la rareté des informations sur le nettoyage à l'eau.

Pour rappel : depuis 2012, avec la sortie de la nouvelle norme ISO 3758 relative à l'étiquette d'entretien, l'information sur le nettoyage à l'eau n'est plus optionnelle !

L'augmentation des pressings utilisant le nettoyage à l'eau, en France, demande une plus grande rigueur de la part des marques quant à ce mode d'entretien professionnel.

Si, pour des raisons objectives, il doit être interdit, il est important de le préciser via l'étiquetage d'entretien, afin d'éviter des accidents où le consommateur est le perdant, chacune des autres parties, pressing et vendeur, se renvoyant la responsabilité.

TRAITEMENTS

Pour rappel, il s'agit d'inventorier les modes d'entretien mis en œuvre sur les articles reçus, ce qui ne signifie pas nécessairement que ces entretiens soient les causes des défauts.

La tendance constatée les années précédentes se confirme vis-à-vis de l'entretien professionnel. Les modes d'entretien avec des systèmes alternatifs au Perchloréthylène comme le nettoyage à sec aux hydrocarbures et le nettoyage à l'eau, sont de plus en plus présents.

Il est vrai que, depuis 2012, nombreux sont les exploitants qui ont remplacé leurs machines au Perchloréthylène par des machines aux hydrocarbures, notamment, ou par des systèmes de nettoyage à l'eau (devenus nombreux aujourd'hui).

L'entretien est souvent le révélateur d'un défaut de qualité ou d'un défaut d'usage.

En pareil cas, l'entretien n'a qu'un faible impact dans le cadre de l'accident analysé.

Quel que soit le mode d'entretien (professionnel ou industriel), les utilisateurs doivent posséder une bonne connaissance des textiles, mais aussi des techniques d'entretien elles-mêmes, afin de choisir le mode d'entretien le plus adapté et éviter ainsi, au maximum, des dégradations irréversibles.

Traitement impliqué dans les analyses :		
Nettoyage professionnel (Pressing)		
Perchloréthylène	30,7%	59,5%
Hydrocarbure et autres solvants	11,8%	
Nettoyage à l'eau	17,0%	
Lavage ménager et industriel		16,0%
Nettoyage par spécialiste du cuir		15,0%
Nettoyage par spécialiste des tapis		5,2%
Détachage et prédétachage		2,6%
Finition		1,6%

Motif de réclamation du client :

«Elle est détériorée»

Etiquetage : COUETTE SOIE «ETE»

Enveloppe : 100% Coton
Garnissage : Soie Naturelle
220×240
200 gr/m2



La couette est endommagée. Sur tout un côté de la couette :

- le tissu en coton est troué ;
- le garnissage en soie est déchiré.

De plus, l'ensemble de la couette est fripé et son garnissage est en paquets.

Les examens ont montré que les trous sont d'origine chimique. Sur le pourtour des trous, le tissu présente une coloration jaune. Sous éclairage ultraviolet, ces zones jaunes ressortent avec une coloration particulière.

Un test réalisé en laboratoire révèle la présence d'oxycellulose sur le pourtour des trous ; l'oxycellulose résulte de la dégradation de la cellulose (coton) par un produit chimique oxydant. Les examens indiquent que la couette a été détruite par un produit oxydant, vraisemblablement de l'eau de Javel.

L'état de la couette et l'examen des dommages concluent à un accident de lavage.

➤ **CONCLUSION**

Cette couette a été dégradée chimiquement par un produit oxydant en cours de lavage. La responsabilité du nettoyeur est engagée.



HABILLEMENT TEXTILES

Il s'agit de la plus grande catégorie d'articles reçus pour analyse. Elle représente près de 2 analyses sur 3.

Défauts rencontrés :		
Modification d'aspect		34,3%
dont	- Décollement	11,3%
	- Fibrillation	9,8%
	- Boulochage	3,9%
Dégradations		27,5%
dont	- Mécaniques	24,0 %
	- Chimiques	1,5 %
Défauts de coloris		27,0%
dont	- Dégorgement	11,8%
	- Affaiblissement	6,9%
	- Action de la lumière	4,9%
	- Sueur	2,9%
Modification de dimensions		24,5%
Taches		11,3%

Note : pourcentages des défauts en fonction du nombre d'articles, un article peut cumuler plusieurs défauts

Les vêtements sont d'une telle diversité textile, de coloris, de composition, que les accidents sont multiples et variés.

L'aspect de l'article est la principale origine des réclamations, mais les problèmes de coloris et les dégradations essentiellement mécaniques sont aussi très souvent constatées. trois articles sur quatre présentent au moins l'un de ces problèmes.

Les réclamations liées à la stabilité dimensionnelle portent essentiellement sur des articles cellulosiques (coton, lin, viscosose, etc.), soit sur des articles contenant de laine (ou 100% laine), avec un feutrage.

Pour les articles en laine ou en cachemire, attention à l'utilisation des modes d'entretien aqueux (lavage et nettoyage à l'eau).

Ils demandent notamment une maîtrise parfaite de l'action mécanique (lavage et séchage) pour éviter tout feutrage ou déformation.

Pour ces mêmes articles textiles, le séchage dans un séchoir rotatif ou dans un sèche-linge est une étape à ne pas négli-

ger. Il doit être effectué avec précaution et intelligence.

Les utilisateurs souhaitant parfois un séchage complet, peuvent être tentés de trop le prolonger, ou de le relancer, ce qui peut avoir pour conséquence un retrait important de l'article, voire un feutrage difficile à rattraper par la suite, lors de la finition, en y passant du temps, et avec plus ou moins de succès.

Les phénomènes de décollement des enductions, des triplures, ... sont toujours très importants et n'ont pas, hélas, tendance à diminuer.

Les dégradations d'origine mécanique sont aussi très présentes mais, pour une grande partie, elles sont liées à l'usage. Ici, la réception dans un pressing est un point majeur pour détecter les éventuels défauts ou faiblesses de l'article avant entretien.

Motif de réclamation du client :

«Cassures et trous»

Étiquetage :

100% Soie

100% Polyester

Nettoyage à sec



Ce bustier et cette étole font partie d'un ensemble de mariée. Leur conception est particulière. Le tissu principal est constitué de fibres naturelles et de feuilles insérées en cours de tissage.

Plusieurs feuilles se retrouvent cassées suite au nettoyage. De plus, à certains emplacements, le tissu est déformé et même troué. Les examens ont montré que ces dommages ont une origine mécanique.

Le tissage est peu serré. Ainsi, à la moindre contrainte mécanique, il peut se produire un glissement des fils. Par ce glissement, les fils s'écartent les uns des autres modifiant de ce fait l'aspect du tissu. Au porter comme à l'entretien, un vêtement est soumis à des contraintes mécaniques comme des frottements, des étirements. Sur un tissu comme celui du bustier, ces contraintes vont inévitablement déformer le tissage.

Les trous sont situés à proximité des feuilles. En raison de la présence de ces feuilles et de leur rigidité, sous l'action des contraintes mécaniques évoquées précédemment, des feuilles peuvent se casser et des fils sont accrochés et sectionnés.

Les deux articles ont été nettoyés à sec. Les dommages ne proviennent pas de mauvaises conditions d'entretien, mais d'un mode de fabrication peu adapté à supporter un entretien.

➤ CONCLUSION

Les dommages relevés sur le bustier et l'étole relèvent de leur fabrication. Ils sont dus à un mode de conception ne pouvant supporter les contraintes «mécaniques» du porter et de l'entretien.



AMEUBLEMENT ET LINGE DE MAISON

Défauts rencontrés :	
Modification de dimension	46,2%
dont	- Retrait des fibres cellulosiques 26,9%
	- Déformation 7,7%
Défauts de coloris	30,8%
dont	- Modification 19,2%
	- Action de la lumière 7,7%
Dégradations	26,9%
dont	- Photochimiques 15,4%
	- Mécaniques 11,5%
Taches	11,5%
Modification d'aspect	7,7%

Note : pourcentages des défauts en fonction du nombre d'articles, un article peut cumuler plusieurs défauts

Les rideaux sont très présents dans cette catégorie. Le premier des reproches que peut faire le possesseur après entretien est qu'ils sont devenus trop courts. En raison de leur taille, même un faible retrait (proportionnel) peut être très visible et dommageable : le rideau n'affleure plus le sol, mais le bord se situe à plusieurs centimètres au-dessus.

Pour ces articles, comme pour d'autres, l'exposition à la lumière prolongée peut avoir de fâcheuses conséquences : décoloration, perte de résistance avec apparition de trous et de déchirures, lors des manipulations et après entretien.

Une fibre particulièrement sensible à la lumière est la soie, utilisée dans les articles d'ameublement pour son aspect soyeux et sa brillance.

Durant l'année 2016, tous les rideaux analysés contenant de la soie manifestaient des accidents liés à l'exposition à la lumière.

Les modifications de coloris, hormis celles résultant de l'exposition à la lumière, sont majoritairement liées à une

faiblesse de la teinture ou de l'impression à l'entretien (nettoyages professionnels ou lavage).

Les taches concernent le plus souvent les coussins, les couettes ou les housses de matelas. Elles sont de diverses natures : tanniques par exemple, mais aussi parfois d'origine lessivielle.

Pour éviter tout type de dégradation, l'action mécanique au lavage ou en nettoyage à l'eau peut être réduite au minimum. Cependant, une telle action reste nécessaire pour permettre un bon enlèvement des salissures, une bonne dispersion des produits détergents, et éviter ainsi des décolorations localisées.

Motif de réclamation du client :

«La doublure s'est déformée et a rétréci»

Étiquetage : Aucun

Le nettoyeur s'est vu confier un jeté de lit se composant ainsi :

- le dessus est un tissu façonné, en polyester, de teintes rouille et ocre-jaune ;
- le dessous est un tissu uni et blanc, en coton.

En réalisant des examens sous éclairages naturel et ultraviolet, il a été déterminé que cet article avait été lavé. Suite à cet entretien, le tissu de dessous (doublure) a fortement rétréci.

Par rapport aux dimensions du tissu façonné, on relève un retrait de :

- 2,0% en largeur ;
- 8,4% en longueur.

Le retrait de ce tissu est le résultat de sa mauvaise stabilité dimensionnelle au lavage.

Un tel article peut se retrouver fortement taché au vu de son usage. Sur les différentes taches auxquelles il peut être soumis, un nettoyage à l'eau peut se révéler plus efficace qu'un nettoyage à sec.

Le nettoyeur a opté pour un lavage.

Le choix de ce traitement peut se justifier, l'article ne présentant pas d'étiquetage, mais il est tout de même préférable que le nettoyeur en informe le propriétaire.



➤ **CONCLUSION**

Le retrait de ce jeté de lit, plus précisément du tissu de dessous, est dû à sa mauvaise stabilité dimensionnelle au lavage.

BLANCHISSERIES INDUSTRIELLES, PRIVÉES OU HOSPITALIÈRES

Dégradations	28,6%
dont	- Mécaniques 25,0 % - Chimiques 3,6 %
Défauts de coloris	17,9%
	- Modifications 14,3 %
Contrôles des rinçages	14,3%
Taches	10,7%
Dont	- Produits lessiviels 7,1 %
Modification de dimensions	10,7%
Dont	- Déformation 7,1 %
Modification d'aspect	7,1%

Les déchirures et trous sont le premier des motifs d'analyses. Bonne nouvelle pour les lessiviers et les blanchisseurs : leur responsabilité n'est pas mise en cause ! Comme pour d'autres catégories, il faut rechercher l'origine des défauts dans l'utilisation des articles.

Pour les nappes et serviettes, les dégradations sont mécaniques et peuvent avoir par exemple, pour origine, des coups de couteaux, malheureux.

Sur d'autres articles comme les serviettes éponges, il peut s'agir d'accrochage lors du transport, par exemple.

Les dégradations d'origine chimique restent faibles et mettent souvent en évidence une usure générale de l'article, en raison d'un grand nombre de lavages.

Même si certains restaurateurs ou hôteliers le souhaitent, les articles ne sont pas éternels comme l'est un diamant !

Au terme d'un certain nombre d'utilisations et de lavages, il faut penser à renouveler son stock.

Le nombre d'utilisations des articles dépend de la qualité des textiles, mais aussi de la salissure à éliminer : un programme de lavage pour des nappes de restaurant ne confère pas la même agressivité qu'un programme de lavage pour draps d'hôtel.

Défauts rencontrés :	
Défauts de coloris	47,1%
dont - Dégorgement	29,4%
Modification d'aspect	41,2%
dont - Miroitement	17,6%
Dégradations mécaniques	35,3%
Taches	29,4%
Modification de dimension	11,8%

Note : pourcentages des défauts en fonction du nombre d'articles, un article peut cumuler plusieurs défauts

Un tapis, lors de son entretien courant et hebdomadaire, est aspiré et au mieux, battu. Ce type d'entretien est d'une performance limitée et, au fil du temps, le tapis se charge de salissures, surtout au niveau des zones de passages.

Pour pallier cette difficulté, il faut pratiquer un entretien en profondeur.

Ce type d'entretien peut être réalisé par le particulier avec une machine du type «shampoineuse» ou à «injection/extraction». Mais, il implique un séchage long, surtout dans le cas de l'injection/extraction, qui humidifie fortement le tapis. Si le séchage dure, il existe alors un risque de migration des couleurs, par effet de mèche. De même, si le tapis n'est pas (ou mal) rincé, les résidus de produits détergents peuvent engendrer un jaunissement du tapis.

Lors d'un entretien à l'eau, qu'il soit réalisé par un professionnel ou par un particulier, le séchage est très important : suffisamment rapide pour limiter le risque de dégorgement, mais pas à une température trop élevée, pour éviter le jaunissement et garder l'aspect soyeux du tapis.

Après entretien, un miroitement est parfois constaté. Il s'agit d'une réflexion de la lumière plus importante par endroit. Si l'ensemble des mèches est orienté de la même manière, la brillance est uniforme et donne un joli aspect.

Dans le cas d'un miroitement, la réflexion de la lumière est irrégulière sur le tapis. Pour apporter de la brillance à un tapis, à moindre coût par rapport à la soie, les fibres de viscose sont utilisées pour les mèches. Mais attention, car cette fibre est hélas sujette à ce phénomène de miroitement.

Défauts rencontrés :	
Modifications d'aspect et/ou problèmes de coloris	77,8%
Modifications d'aspect	55,6%
dont - Décollement	13,3%
Défauts de coloris	44,4%
Retraits	24,4%
Dégradations mécaniques	15,6%
Perte de tenue	8,9%

Note : pourcentages des défauts en fonction du nombre d'articles, un article peut cumuler plusieurs défauts

La qualité d'un article en cuir est liée au type de peau utilisé, à l'endroit de prélèvement et, bien sûr, à la qualité de fabrication.

Tous ces éléments peuvent donner un produit de très haute qualité, mais aussi l'inverse.

Ceci explique qu'un cuir ne peut être entretenu par le premier venu, mais par un spécialiste qui saura redonner un aspect se rapprochant au maximum de l'article neuf.

Une autre grande difficulté des professionnels réside dans le fait qu'ils n'ont pas le produit neuf en main. Ils doivent donc faire appel à leur propre expérience pour réaliser la meilleure des finitions.

D'une manière générale, sur ce type d'articles, lorsqu'un défaut se manifeste, on note un phénomène de cumul : il n'est pas rare que les réclamations après entretien portent sur deux ou trois points.

Les modifications d'aspect et/ou de coloris représentent les trois-quarts des motifs de mécontentement du client, ce qui démontre la difficulté de ce métier.

Pour des questions de fabrication et de tenue, de la colle est utilisée pour maintenir des parties rapportées, et parfois ce produit réagit mal.

Sur les cuirs, on peut noter que certains professionnels optent pour un entretien au nettoyage à l'eau à la place du solvant. Ce choix est à suivre.

De bons résultats peuvent être obtenus, mais cela oblige à être équipé d'un atelier de finition (renourriture, recoloration, vernissage, etc.) adapté au cuir, ce qui n'est généralement pas possible pour un pressing de quartier.

Motif de réclamation du client :

«Apparition de taches»

Etiquetage :

Aucun

Lorsque la veste a été déposée au pressing, aucune tache n'a été signalée ; aucune tache n'a été relevée à la réception. Pourtant, après nettoyage, cette veste en peaux présente un nombre important de taches.

On ne relève pas de taches sur toute la surface de la veste. Le dessous du col en est exempt. Sur le devant, on observe quelques taches sur le haut ; elles sont plus nombreuses sur le bas du vêtement. Le même constat peut être fait dans le dos.

Dans une même zone, on peut noter des taches à cheval sur la pièce en velours et sur les bandes de cuir.

Ces taches ne se sont pas produites dans la machine de nettoyage. Il ne s'agit pas de défauts de peaux. Elles se sont faites à l'usage, au cours du porter. L'aspect et l'emplacement des taches évoquent des projections, des éclaboussures au cours de l'utilisation de la veste.

Ce vêtement n'est pas récent. Son examen souligne un degré de salissures relativement important.

Au porter, les peaux se sont encrassées ; la salissure s'est incrustée et le cuir a terni et jauni. Camouflées par les salissures, ces taches pouvaient ne pas se voir à la réception du vêtement.

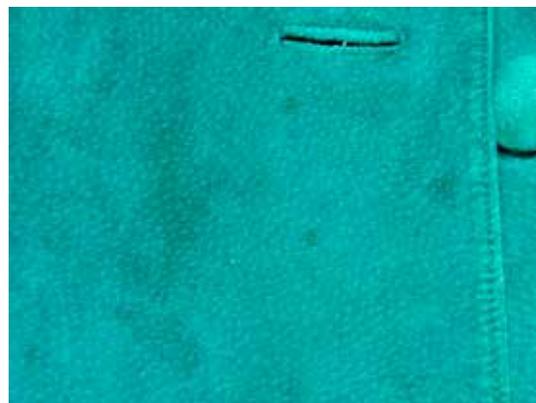
Les salissures ont été en grande partie éliminées par le nettoyage.

De plus, les peaux ont perdu de la couleur au cours de leur nettoyage ; elles se sont bien éclaircies. Tout cela a conduit à révéler les taches.

Ces taches correspondent à des résidus de salissures et à de la moisissure qui a fini par s'y développer.

➤ CONCLUSION

Les taches «apparues» sur cette veste sont des taches d'usage que le nettoyage a révélées.



Encore une année riche en enseignements, bien que le bilan de l'année 2016 soit assez proche des précédents : la fabrication est souvent mise en cause dans les défauts constatés après entretien.

Il faut toutefois moduler ce propos, car même si ce bilan se base sur quelques centaines d'articles analysés, il est loin de représenter les milliers d'articles vendus en France.

L'intérêt de ces bilans annuels est d'observer, année après année, si une dérive ou des changements de fond se manifestent ou non.

En 2016, l'évolution déjà amorcée les années précédentes, réside dans la modification des modes d'entretien au sein des pressings.

Comme tout changement, cela demande encore des adaptations, avec une appropriation des nouveaux procédés, par les professionnels et les fabricants textiles.

**Tarifs
2017**

ÉTUDES ARTICLES ACCIDENTÉS

	Euros HT	Euros TVA	Euros TTC
Habillement et textile	83,50	16,70	100,20
Cuir - Ameublement	102,08	20,42	122,50
Fournisseurs de produits	Sur devis		
Blanchisserie			
Tapis et moquette	Sur devis		
Etude urgente			
Forfait expédition : 20 € TTC (jusqu'à 5 kg)			



CTTN

Institut de Recherche sur l'Entretien et le Nettoyage

42 bis avenue Guy de Collongue - BP 41 - 69131 ECULLY Cedex - FRANCE

Tél. +33 (0)4 78 33 08 61 - Fax +33 (0)4 78 43 34 12



www.cttn-iren.com